MAIRIE D'UBRAYE

Réunion du Conseil Municipal

JEUDI 17 MARS 2022

Compte Rendu du Conseil Municipal Relevé des principales décisions

<u>Présents</u>: Maire: Claude Roustan – Adjoint: Gérard Occelli, Conseillers:, Aurélia Munier, Marie joé Boinega, Christophe Rey, Damien Barral.

1-Tarif des locations des terrains communaux. :

Le conseil Municipal émet un avis favorable afin de ne pas augmenter les tarifs de la location des terrains communaux en 2022.

Pâturages de la Ribe : 250 € (attribués à M.Alain Lions) Terrains communaux : 250 € (attribués à la Sté de chasse)

2-Redevance branchement au réseau d'assainissement :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ne pas augmenter cette redevance qui reste à : 350 € par branchement.

3-Tarif eau - assainissement 2022:

Le Conseil Municipal décide ne pas augmenter la redevance eau – assainissement en 2021 qui reste à 175 € HT

4- Impôts locaux 2022:

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter en 2022 les taux des bases d'imposition des taxes locales (TH – FB – FNP – CFE)

5- Subventions aux Associations :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à l'ADMR d'Annot d'un montant de 500 €. (Correspondant à la demande l'association)

Le montant alloué aux associations communales reste inchangé.

Le versement des subventions est conditionné à la fourniture des comptes annuels de l'année précédente et du budget prévisionnel de l'année en cours.

6- Adressage Communal:

La loi 3DS impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille de procéder à la dénomination des voies et lieux. Cela passe par la création d'une base d'adresses locale.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le principe de réaliser cet adressage et sollicitera des devis auprès de plusieurs prestataires afin de prendre une décision lors de la réunion du CM le 8 avril prochain.

7- Organisation du temps de travail dans la fonction publique territoriale: Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition de délibération relative à la mise en place de cycles de travail dans la fonction publique territoriale, après avis du comité technique. Celui-ci ayant donné un avis favorable, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer la durée légale du travail à 35h et la journée de solidarité le lundi de pentecôte

8- Raccordement au réseau d'assainissement :

Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de raccordement au réseau communal d'assainissement de Rouainette, émanant de M.Olivier BERNAD, dans le cadre de la réfection de sa maison.

Sous réserve de l'acquittement de la redevance branchement, le conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable

9- Mise à jour des plans du schéma Directeur AEP :

Suite à un contrôle des services de l'agence de l'eau, qui préconise la mise à jour des plans du schéma directeur AEP, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à cette mise à jour.

10- Demande de dérogation à la Préfecture, concernant la facturation de l'eau au forfait jusqu'à la mise en place des compteurs AEP.

Toujours suite au contrôle des services de l'agence de l'eau, et suivant leur recommandation, le Maire propose au Conseil Municipal de demander à la Préfecture une dérogation permettant la facturation de la consommation d'eau au forfait Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.

11- Avancement de la démarche sur une éventuelle procédure de transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour :

Le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'avancée des discussions avec M.Chartier charge de la Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour (REAAM) dépendante du SMIAGE, sur une éventuelle procédure de transfert de la compétence eau assainissement. Suite à sa dernière visite sur le terrain, M.Chartier indique qu'il est en mesure de venir présenter le dossier préalable à la démarche de transfert.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable pour l'organisation d'une réunion spécifique en Mai ou Juin.

12- Panne au forage de Laval :

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un incident survenu dimanche 13 mars à Laval, qui a privé d'eau les habitants du hameau suite à une panne du forage. L'Entreprise APEI Magaud, a pu intervenir rapidement, et changer dès mardi

l'ensemble des tuyaux du forage (70m) et remettre en service le réseau dans la même journée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, tient à remercier l'entreprise APEI Magaud, pour sa réactivité.

13 - Aménagement d'Abris:

Le conseil Municipal à l'unanimité décide d'aménager des abris de protection adaptés concernant :

- les défibrillateurs extérieurs
- le coffret électrique du forage de laval

14- Informations questions diverses abordées :

- Prévoir réparation des fuites concernant les vannes des réservoirs du Touyet et d'Ubraye.
- Prévoir nettoyage réservoir du Touyet haut
- Prévoir réparation (tuiles) au cimetière du Touyet
- Prévoir réparation gouttière église du Touyet
- Vérification des « lances à incendie » par village

•

Claude ROUSTAN Maire d'UBRAYE

3